

Nombre de conseillers.....43  
 En exercice..... 43  
 Présents à la séance.....34  
 Pouvoirs.....09  
 Excusés..... 00

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL          DU 23 MAI 2019</b>
--

DF/CD

**N° 2019-05-02 : BUDGET PRINCIPAL VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2018**

Le jeudi 23 mai 2019 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 10 mai 2019.

**Présents :**

Pierre-Yves MARTIN	Jean-Sébastien ROUCHET	François DIONNET
Gérard PRUDHOMME	Sonia BELARBI	Véronique PREUX
Serge MANTEL	Marie-Thérèse LE BLEGUET	Josiane GEOFFROY
Martine DURIEUX-ARNAUD	Marie-Madeleine COLLET	Jean-Marie MARCZAK
Roselyne BORDES	Gérard LANTERI	Françoise BITATSI-TRACHET
Arnold VOILLEMIN	Didier LAFARGUE	Jean-François MAGNIEN
Olivier MICONNET	Eric NANTI	Laurence HODE
Annick MONIER	Laurent PIRON	Serge LE BOZEC
Salem AIDOUDI	Ghislaine NEBIE	Bernadette PIRON-RENAULT
Nicole LELLOUCHE	Grégory FICCA	Evelyne DUFOUR
Philippe ARNAUD	Cédric LE COZ	
Lucie LE COZ	Donni MILOTI	

**Pouvoirs :**

Kaïssa BOUDJEMAI à	Regaya FERJANI à	Georges GUILBERT à
Monique MONIER	Salem AIDOUDI	Evelyne DUFOUR
Corinne CARCREFF à	Nathan HADDAD à	Magali DAUBA à
Marie-Thérèse LE BLEGUET	Olivier MICONNET	Laurence HODE
Meriem BEN NASER à	Aurélien MANTEL à	Armen PAPAIZIAN à
Philippe ARNAUD	Serge MANTEL	Jean-François MAGNIEN

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance Monsieur MARCZAK a été désigné pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43  
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition M. Mantel rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 relative aux communes et aux établissements publics communaux,

Vu le compte de gestion 2018 du budget principal de la Ville,

Vu le compte administratif 2018 du budget principal de la Ville,

Vu la réunion de la 1<sup>ère</sup> commission permanente en date du 14 mai 2019,

Considérant, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les écritures du compte de gestion du trésorier,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'exercice considéré,

Votant hors la présence de l'ordonnateur pour l'exercice 2018, conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

**A la majorité par :**

**- 33 voix pour :**

Gérard PRUDHOMME

Serge MANTEL +

Aurélié MANTEL

Martine DURIEUX-ARNAUD

Roselyne BORDES

Arnold VOILLEMIN

Olivier MICONNET +

Nathan HADDAD

Annick MONIER +

Kaïssa BOUDJEMAI

Salem AIDOUDI +

Regaya FERJANI

Nicole LELLOUCHE

Philippe ARNAUD+

Meriem BEN NASER

Lucie LE COZ

Jean-Sébastien ROUCHET

Sonia BELARBI

Marie-Thérèse LE BLEGUET +

Corinne CARCREFF

Marie-Madeleine COLLET

Gérard LANTERI

Didier LAFARGUE

Eric NANTI

Laurent PIRON

Ghislaine NEBIE

Grégory FICCA

Cédric LE COZ

Donni MILOTI

François DIONNET

Véronique PREUX

Josiane GEOFFROY

Jean-Marie MARCZAK

**- 09 voix contre :**

Françoise BITATSI-  
TRACHET

Jean-François MAGNIEN +

Armen PAPAZIAN

Laurence HODE+

Magali DAUBA

Serge LE BOZEC

Bernadette PIRON-

RENAULT

Evelyne DUFOUR +

Georges GUILBERT

Article 1 : Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif 2018 du budget principal de la Ville et de ses annexes, qui sont en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public au titre du même exercice, et tel que synthétisé ci-dessous par section.

**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

<u>Fonctionnement</u>	<u>Réalisé</u>
Dépenses :	59 609 365,83 €
Recettes :	64 101 178,96 €
Résultat de l'exercice :	<b>4 491 813,13 €</b>
Report à nouveau n-1 :	0,00 €
Résultat global à affecter :	<b>4 491 813,13 €</b>

<u>Investissement</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Restes à réaliser</u>
Dépenses :	15 491 303,68 €	Dépenses : 3 618 600,15 €
Recettes :	12 058 449,67 €	Recettes : 7 438 047,41 €
Solde de l'exercice :	<b>-3 432 854,01 €</b>	Solde : <b>3 819 447,26 €</b>
Solde de financement n-1 :	-3 815 773,58 €	
Solde de financement brut :	<b>-7 248 627,59 €</b>	

Besoin de financement de la section d'investissement : **-3 429 180,33€**

Article 2 : Reconnaît la sincérité des rattachements intégrés dans les réalisations de la section de fonctionnement : 2 308 333,25 € en dépenses de fonctionnement, 101 925,13 € en recettes de fonctionnement.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser : 3 618 600,15 € en dépenses d'investissement, 7 438 047,41 € en recettes d'investissement, soit un solde positif de 3 819 447,26 €.

Article 4 : Adopte le compte administratif 2018 et ses annexes du budget principal de la Ville.

Article 5 : Arrête les résultats tels que résumés ci-dessous : en section de fonctionnement un excédent de clôture de 4 491 813,13 €, en section d'investissement un solde d'exécution brut négatif de 7 248 627,59€ soit un solde net négatif de 3 429 180,33 € (en prenant en compte les restes à réaliser en dépenses et en recettes).

Annexe 1 : Compte administratif 2018 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré en séance le 23 mai 2019.

75  
Pierre-Yves MARTIN  
Maire de Livry-Gargan



Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20190523-2019-05-02-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2019  
Date de réception préfecture : 05/06/2019